



ROUVIGNIES



Edito



L'année 2014 est bien avancée et nombre de nos projets sont engagés.

En cette période de vacances, nous pensons naturellement aux nombreuses activités proposées aux enfants et aux jeunes. Cette année, nous avons reconduit un ensemble cohérent pour le plaisir de tous avec une offre variée et adaptée à chaque tranche d'âge. Je précise que notre Centre de Loisirs est reconnu pour la qualité de ses animateurs et de son encadrement.

L'été est parfois le retour des actes d'incivilités. Nous reconduirons cette année notre plan de vigilance et de prévention. « L'opération tranquillité vacances » est renouvelée et vous pouvez signaler vos départs en congés, en Mairie, qui fera le nécessaire auprès de la Police Nationale.

Il me faut maintenant répondre aux remarques sur la pertinence du spectacle proposé à la fête des mamans pour laquelle je signalerai simplement que cette manifestation avait été programmée par l'ancienne équipe municipale et que, pour l'année prochaine, nous avons décidé de la transformer en une fête parentale qui associera les papas et les mamans avec un spectacle plus approprié à cet après-midi récréatif.

Pour terminer, le Conseil Municipal vous donne rendez-vous pour les différentes manifestations de la saison estivale avec en point d'orgue les 13 et 14 juillet.

Bonnes vacances à tous
Michel RAOUT, Maire

Les Dossiers



Ecole :

Après un mois et demi de préparation intensive pour la nouvelle Municipalité, la touche finale a été mise à la réforme des rythmes scolaires et les temps d'activités périscolaires (TAP)

Ces T.A.P. seront organisés en ateliers les Mardi et Vendredi de 15h00 à 16h30 et la demi-journée de cours aura lieu le Mercredi matin.

Les activités périscolaires seront gratuites pour les familles. Les écoliers seront inscrits par cycle de 7 semaines entre deux périodes de vacances. Ils seront répartis en 3 groupes : Sport et danse ; contes, jeux de société et informatique ; anglais ludique et activités d'art plastique.

Mme Haillez, enseignante classe maternelle, est désignée référente afin de veiller à la bonne organisation du dispositif.

Ces choix ont été retenus suite à des concertations avec l'inspection éducation nationale, les enseignantes et les élus.

Les parents ont été consultés. Un questionnaire a été diffusé, dont les retours avoisinaient 70%. Une réunion publique a été organisée à l'école. La participation des parents a été importante, ce qui montre leur intérêt pour ce nouveau dispositif.

Environ 60 enfants sont inscrits pour le 1er cycle TAP de la rentrée 2014-2015.

Le 2ème trimestre a été riche en manifestations:

- Salon du livre, vernissage et remise des prix le 10 Juin
- L'audition des enfants « Les Chopinets » le 13 Juin
- La fête de l'école et la remise des prix le 21 Juin
- Voyage de fin d'année de nos enfants à Bellewaerde le 24 Juin

Nous souhaitons à Mme Boitrelle une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions à l'école Michelet de Denain.



Les Travaux :

Le 2 juillet les stores usés de la cantine de l'école seront remplacés pour assurer une meilleure protection thermique. Une climatisation y sera installée au mois d'août, pour que nos enfants prennent leur repas dans de meilleures conditions.

Un nouveau panneau d'informations sera posé dans la cité des 80 pour remplacer l'ancien détérioré.

Les fouilles réalisées par Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, sur les terres de la future salle des fêtes, n'ont rien donné. Dès le mois de septembre les appels d'offres seront lancés auprès des entreprises dans le cadre de la construction.



Les Finances :

Le second trimestre a débuté par le vote du budget primitif qui fixe les recettes et dépenses d'investissement et de fonctionnement prévisionnelles pour l'année 2014.

Il se décompose comme suit :

Budget primitif 2014

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	453 350	Atténuation de charges	1 500
Charges de personnel	461 020	Produits des services	18 000
Autres charges de gestion courante	133 600	Impôts et taxes	1 238 772
Charges financières	0	Dotations et participations	45 572
Charges exceptionnelles	11 000	Autres produits	15 000
Virement section investissement	691 919	Excédant antérieur	432 045
1 750 889		1 750 889	

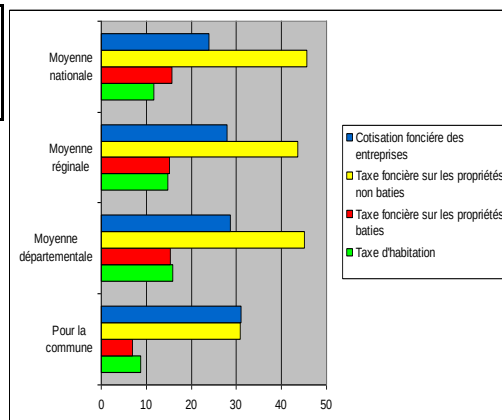
Investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations prévisionnelles	3 026 543	FC tva	19 700
		Tle	178 000
dont nouvelle salle polyvalente	2 153 456	Affectation	712 244
autres immobilisations	873 087	Résultat reporté	1 410 380
		virement fonctionnement	691 919
		Plu	14300
3 026 543		3 026 543	

Notre souhait a été de ne pas augmenter les taux communaux même si à l'avenir nous avons des projets d'investissement qui pour l'instant sont autofinancés.

La commission des finances a reconduit les taux de prélèvement des différents impôts qui restent très en deçà de ce qui est fait comme le démontrent les chiffres suivants :

Les taux des impôts locaux	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	20,67	26,72	26,29	20,76
<i>Dont taux voté par la commune</i>	8,73	15,87	14,73	11,7
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11,94	11,72	11,83	9,2
<i>Dont taux voté par la commune</i>	6,92	15,34	15,23	15,75
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	34,2	53,27	49,87	50,45
<i>Dont taux voté par la commune</i>	30,79	45,01	43,53	45,64
Cotisation foncière des entreprises	31,02	28,63	27,91	23,82
<i>Dont taux applicable sur le territoire de la commune</i>	31,02	28,63	27,91	23,82



Les festivités :

Les festivités printanières terminées voici le programme des manifestations à venir :

Le 13 Juillet : 21H00 Finale de la coupe du monde sur écran géant à la salle polyvalente

22H00 Retraite aux flambeaux, défilé avec l'orchestre déambulatoire "new Orléans stompers, pot de l'amitié

23H00 – 23H30 feu d'artifice.

Le 14 Juillet : Fête nationale, journée placée sous le signe de la convivialité. L'OMSCL et les membres des associations du village animeront cette journée festive par différents jeux et concours.

Le 1 Aout : fête de clôture du centre de loisirs

En Aout : soirée jeux de sociétés pour petits et grands avec Sophie et Elisabeth suivi d'un encas

Inscription à la médiathèque

En septembre : Remise des récompenses aux différents concours (Maisons fleuries, résumé de livre), aux réussites aux examens (Brevet, CAP, BEP, BAC), accueil des nouveaux nés et des nouveaux Rouvignisiens.

Journée familiale à Paradisio en Belgique

Journée pêche à lieu St Amand, récompense au meilleur pêcheur

Dimanche 12 Octobre : Repas spectacle des séniors au canon d'or à Lambersart

Vous serez cordialement invités pour chaque manifestation prévue. Je compte sur votre présence et votre participation.





Zoom sur les associations :

Vous connaissez peut être certaines associations sportives ou culturelles de la commune, mais les connaissez-vous toutes ? Voici, ci-dessous, l'ensemble des associations, leurs principales activités, leurs horaires et les personnes à contacter si vous désirez en faire partie.

N'hésitez pas à venir les rencontrer le 14 juillet sur leurs stands lors des jeux des associations.

Info : durant les travaux de rénovation de la salle des sports d' Haulchin, nous accueillerons dans notre salle polyvalente, leur club de mini-basket. C'est peut être l'occasion de les découvrir et d'y inscrire vos jeunes enfants.

L'Association Sports Loisirs Rouvignies

Tous sports et surtout Foot en salle , Le mardi de 20h à 22h
Président Mr Avonts Damien Renseignements au 0627135035

Activités Manuelles : Peinture sur soie et sur bois, cartonnage, carte en 3D, scrap....Présidente Mme Kazmarek Marie-Andrée 0327321613 Jeudi de 14h à 17h salle Carpentier

Chasse de Rouvignies : Contact Mr Roger David

Parents et Amis de l'école Louise Michel : Activités avec et pour l'école, présidente Mme Boitrelle Laurence

IEP Prouvy/Rouvignies : Manifestations populaires pluriannuelles (Feu de la St Jean, Festisoupes) Présidente Mme Bourlet Florence 0327202273

'ASK du Hainaut :

Association consacrée au Karting, manifestations sportives, délivre les licences.

Contact Mme Duterte Lise email : askduhainaut@gmail.com
Tous les week-end de 10h à 16h au circuit, route de Wavrechain (45 Euros avec la demande de License)

Boule de bois de Rouvignies :

Président Mr Leduc Michel Renseignements au 0327244887
Adhésion annuelle 20Euros, Challenges le Samedi tous les 15 jours de 14h30 à 19h,

Women's Club : Gym d'entretien, Step, etc...Présidente Mme Carruba Laurence 0620135794

Les anciens combattants de Prouvy/Rouvignies : Présidente Mme Faidherbe

"Génération" joie de vivre ensemble culture loisirs social

Regroupement de personnes de tout âges, organisation d'événements (loto, exposition,...) Président Mr Painvin Jean-Claude Renseignements au 06.51.82.99.95

Marche ZEN : Marche tout âge durée 1h, 1h30, chacun marche à son rythme, animaux admis, rendez vous tous les dimanche 9h20 salle Carpentier cotisation annuelle 18 Euros Contact Mme Guenot Marielle



Dans le rétro

Commémoration du 8 Mai :

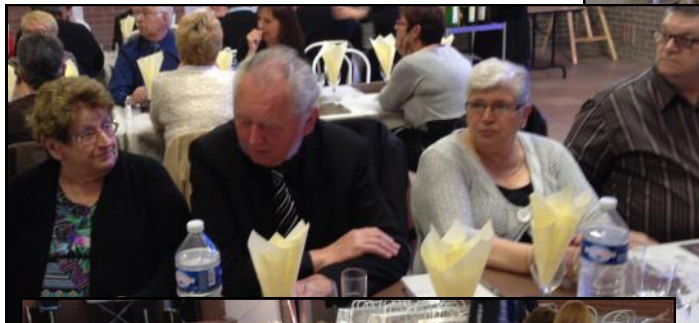
La commémoration de l'armistice de la guerre 39-45 s'est déroulée sur la commune de Prouvy en présence de l'association des anciens combattants de Prouvy – Rouvignies. Les élus des 2 communes ont défilé côte à côte et se sont rassemblés dans le cimetière et devant le monument aux morts pour le dépôt de gerbes.



Nos aînés au restaurant dansant le Canotier

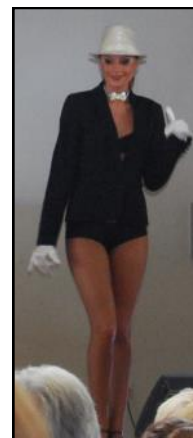
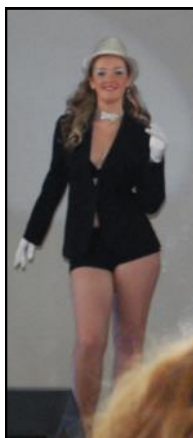
Mardi 6 Mai, nos aînés se sont retrouvés au restaurant le canotier à Paillencourt. Ils ont pu profiter d'un bon repas.

Mr le Maire a ouvert le bal en compagnie de la doyenne Mme Dervaux



Fête des mères :

Comme Mr le Maire l'a précisé dans son édito, l'animation Chippendales avait été réservée par l'ancienne équipe municipale et n'a pas pu être modifiée. Le spectacle a pu choquer certaines mères et nous en sommes attristés. Nous avons tout de même ajouté une animation pour les enfants et les avons mis à l'écart durant cette représentation. Pour les années à venir, nous fêterons aussi les papas et proposerons une animation plus Familiale



Fête de de l'école Louise Michel :

Ce Samedi 21 Juin restera gravé dans les mémoires de par la qualité du spectacle offert par les enfants mais aussi par l'émotion suscitée par l'annonce officiel du départ de la directrice Mme Laurence Boitrelle. Elle a fait ses adieux après 21 années au sein de notre école pour prendre la direction de l'école Michelet de Denain. Les enfants, les parents d'élèves et les enseignantes lui ont rendu hommage et offert des cadeaux pour son départ. Mr Le maire et l'équipe municipale lui ont remis la médaille de la ville en remerciement pour l'ensemble de son action auprès des jeunes Rouvignisiens.

Après le spectacle a eu lieu la distribution des prix



Tour de chant des "Chopinets" :

La chorale "les Chopinets" de l'école Louise Michel a offert un petit récital aux parents le vendredi 13 Juin 2014. Au programme : "Mon doudou est malade", "Pour la fête du printemps", "Chanson pour maman", "Le poinçonneur des lilas", etc...



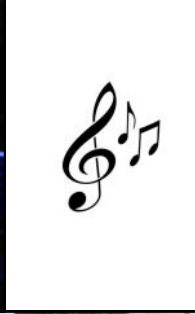
Fête des voisins :

Elle a eu lieu le 23 mai, des habitants de différents quartiers se sont réunis sur la placette face à l'école Louise Michel. Chacun a pu amener une spécialité, un "petit truc" à manger, une boisson. Le beau temps et une douce température ont permis de prolonger cet instant de convivialité tard dans la soirée.



Fête de la musique :

Beaucoup de monde ce 21 Juin 2014 pour apprécier ce moment musical. La soirée a débuté par un mini concert de l'harmonie de Monchaux-Prouvy, suivi d'un entracte animé par le groupe "Dixieland Combo Jazz", enfin le groupe "Nostalgie" a enflammé le Dancefloor jusqu'à la tombée de la nuit.



Infos diverses

Mise à l'honneur :

Vous êtes nouveau diplômé, vous avez eu votre Brevet, votre CAP, votre BEP ou votre BAC, la municipalité souhaite vous mettre à l'honneur, alors faites-vous connaître en mairie avant le 1 septembre 2014.

Rappel de bon voisinage : La loi interdit toutes nuisances sonores diurnes, il est donc interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors des créneaux suivant:

Jour ouvrable de 8H30 à 12H00 et de 14H à 20H

Dimanche de 10 à 12H

CAPER (comité d'amiante prévenir et réparer)

Nous informons que le comité CAPER est à votre disposition pour tous renseignements et pour vous aider à introduire vos dossiers pour préjudices

Les permanences ont lieu du lundi au jeudi de 9h à 11h30

CAPER: 12 rue Anatole France 59224 Thiant 0327246143 caper.thiant@wanadoo.fr

Liste électorale

Les inscriptions sur les listes électorales ont lieu toute l'année. Pour les nouveaux arrivés, n'oubliez pas de vous inscrire en Mairie sinon vous devrez voter dans votre ancienne commune. Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office via l'INSEE.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Médiathèque

La médiathèque passe en horaire d'été pour la période du 1er Juillet au 29 Août : mardi, jeudi et vendredi : 15h - 18h30 et le mercredi : 9h-12h / 14h-18h30. Le prêt passe lui aussi en mode été, vous pouvez emprunter 6 livres et 4 magazines pour 4 semaines. L'été est de retour et avec lui notre concours estival. Pour participer, c'est simple, vous empruntez au choix un livre, un film, un disque ou un jeu et rédigez un petit texte de présentation de type presse. Vous avez jusqu'au 23 Septembre pour rendre votre texte. Une soirée jeu en famille aura lieu le vendredi 29 Août, si cela vous intéresse veuillez vous rapprocher de la Médiathèque

Mairie

La Mairie sera fermée les samedis matin pendant les mois de juillet et août. La permanence état civil du samedi matin reprendra le samedi 06 septembre de 08h30 à 12h00.

Restauration Scolaire

La permanence pour la vente des tickets de restauration scolaire reprendra le mardi 26 août de 08h30 à 11h00. La cantine reprendra le mardi 2 septembre, jour de la rentrée scolaire.

Divagation des animaux

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et tout animale apprivoisé. (Article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime)

Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou même tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant, gravés sur une plaque de métal, les nom et adresse de son propriétaire. (Article R211-3 du [Code rural et de la pêche maritime](#)).

Echardonage

Vu le Code rural et notamment les articles L251-3 à L253-17, la destruction des chardons est rendue obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier.

Collecte des ordures

Nous vous rappelons que la collecte des ordures ménagères et tris sélectif se fait le Mardi. Les déchets verts sont ramassés le mardi également mais une semaine sur deux. Petit rappel, les déchets verts seront collectés les Mardi 08 et 22 Juillet, 05 et 19 août, 02, 16 et 30 Septembre.

Tranquillité vacances

Le Commissariat de Police de Valenciennes met en place un dispositif fondé sur une présence renforcée sur le terrain, et des passages fréquents au domicile des vacanciers. Les policiers effectuent, au cours de leurs patrouilles, à des dates et horaires aléatoires, une surveillance approfondie des résidences déclarées, en l'absence de leurs habitants : recherche de traces éventuelles d'effraction et surtout présence dissuasive. Ce dispositif fonctionne du lundi 24 juin au 02 septembre inclus.

Les résidents qui le souhaitent peuvent donc solliciter la surveillance de leur domicile en s'adressant au service de police du commissariat de Valenciennes. Ce service est gratuit.

Site Internet :

Nous vous rappelons qu'un site internet est à votre disposition à l'adresse suivante : www.rouvignies.com

Formation informatique

La formation informatique à la médiathèque reprendra le vendredi 03 octobre 2014.

Le vendredi : de 17h00 à 18h30, découverte du PC, bureautique (open office traitement de texte, tableur), multimédia (photos, .)

Le Samedi : de 10h30 à 12h00 internet (créer une adresse mail, sécurité, navigation internet, etc...)

Les formations ont lieu en groupe de 4 personnes, et si possible de même niveaux. Les inscriptions se font dès maintenant à la Médiathèque.

Etat Civile :

Décès :

Monsieur Moura Paul Le 23 Mai

Madame Amedee épouse Bourlet Monique Le 10 Juin

Monsieur Roge Claude Le 15 Juin

Naissance :

Le 8 Juin , Basuyaux Owen fils de Basuyaux Anthony et Tesson Mélanie

Vous désirez passer un mot, faire connaître votre association, ce bulletin municipal est aussi le vôtre, alors n'hésitez pas à nous transmettre vos textes et photos à l'attention de la commission communication Mairie.rouvignies@orange.fr